Cart FRC 1231

AVIS
A MESSIEURS
LES ACTIONNAIRES
DE LA CAISSE
DE SUBSISTANCE
DE LA VILLE D'ANGERS.

Les administrateurs du bureau des subsistances, croiroient manquer aux obligations qui leur ont été imposées, s'ils ne rendoient pas compte à MM. les actionnaires des opérations qu'ils ont faites, et de l'état de situation de la caisse.

Les administrations publiques se conduisent avec tant de difficultés dans leur naissance; les ressorts en sont quelquefois si compliqués; les événemens en changent si souvent la marche, que la publicité des travaux d'une administration, peut seule rectifier les erreurs involontaires, et ramener les administrateurs au but dont ils se sont écartés malgré eux.

Tel étoit l'esprit de la commune de la ville d'Angers, lorsqu'en sanctionnant le projet du *comité*, relatif aux *greniers de subsistance*, elle a exigé par l'article 18 : « Qu'il se tînt chaque

mois une assemblée générale, à laquelle tous les actionnaires seroient libres d'assister ».

La disposition de cet article ne peut et ne doit pas être illusoire. Elle sert de base à la confiance des actionnaires. Ce sont eux qui ont choisi les administrateurs ; c'est à eux qu'il appartient de juger leur conduite. Si le bureau remplit un devoir sacré, en fixant le jour de l'assemblée générale des actionnaires, il est flatteur pour lui de calmer les inquiétudes du peuple, et de rassurer les esprits, en exposant l'emploi des deniers confiés à son administration.

La circulation des grains n'est plus interrompue. Cette denrée de premiere nécessité, est sortie de son état de stagnation ; les approvisionnemens de la ville sont certains, et ne dépendent plus de la spéculation, de l'agiotage, ou des caprices du hazard.

Les correspondances tenues avec l'étranger, ne laissent rien à desirer ; les bons citoyens ne doivent pas craindre de verser des sommes dans la caisse des subsistances. Le compte qui sera rendu à l'assemblée générale des actionnaires, des achats de grains, justifiera les opérations des administrateurs. La confiance publique augmentera, et le patriotisme fera de nouveaux efforts pour accroître les forces d'une caisse précieuse par les circonstances.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
Communauté des procureurs.	1000 l. f.
La fabrique de S. Michel-la-Paluds.	600
La corporation des fondeurs et potiers d'étain. . . .	250
Celle des maçons, architectes.	500
Celle des pelletiers, fabricans de bas.	1500
Celle des cartiers. . . .	225
Celle des serruriers. . . .	900
La communauté des orfévres, horlogers.	500
La corporation des cordonniers.	1000
Celle des selliers.	250
Celle des tailleurs d'habits. .	300
Celle des cabarretiers, limonadiers.	4000
Sartre-Poiteviniere, Ngt. . .	3000
Cesbron l'aîné, Négociant. .	3000
Cesbron de Lisle, Négociant.	3000
Le Maugin, Négociant. . .	1500
Dehoullieres, une fourniture de froment, et	1000
	22525 l.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
De l'autre part.	22525 l.
Martineau, professeur.	500
Farran freres, négocians. .	1200
Guérin l'aîné, négociant. .	3000
Coutard, pere.	200
Bonnaire-Joubert, et Bouin, négocians.	3000
De Montclerc.	3000
Mame, imprimeur. . . .	250
Touzé du Bocage.	200
De la Tour, pour M. l'abbé de S. Aubin.	1200
Eveillard de Livois. . . .	300
Trotouin frere et sœur, négocians.	500
Le clergé séculier et régulier d'Anjou.	40000
Le supérieur du grand séminaire.	500
MM. Bodard, major des volontaires, et directeur des postes.	1000
La fabrique de la paroisse de S. Evroult.	200
Goupil l'aîné, apothicaire. .	100
Gautier, receveur de la cathédrale.	100
	77775 l.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
Ci contre.	777751.
Gautreau, chanoine de S. Laud.	300
Gautreau de Villeneuve, chanoine de S. Martin. . .	300
Commeau, négociant. . .	1200
Goubault, négociant. . .	1200
Grivet, négociant. . . .	1200
Madame veuve Cherbonnier, négociant.	2000
Tertrais, négociant. . . .	500
Le Faure, bourgeois. . .	200
Marie, bourgeois. . . .	300
Madame veuve le Page, négociant.	300
Madame veuve Queneau, bourgeoise.	300
Billard-Guépin, négociant. .	300
La communauté des notaires.	1000
Pierre Bellanger, négociant.	500
Joubert, négociant. . . .	300
Cheguillaume, négociant. .	1200
Constantin freres, négocians.	300
Geslin de la Rennerie, négociant.	600
Madame veuve Lollivrais. .	1000
	907751.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
De l'autre part.	90775 l.
Morteau, quincaillier. . .	500
Bellanger-Chauveau. . . .	250
Nicolle-Beguyer, négociant.	200
Simon Robinet.	100
Charrier, Négociant. . .	300
Gehere-le-Pin.	100
Godellier, Md. de Fer. . .	500
Priolleau-Gentilhomme. . .	400
Fresneau.	300
Goupil, Epicier.	100
Collasseau de Martigné. .	1200
Abraham, Epicier. . . .	200
Chambault, Négociant. . .	6000
Bedane, Orfévre.	120
Gaultier, Bourgeois. . . .	1200
Chesneau-la-Haugreniere. .	100
Guillory l'aîné, Négociant.	600
P. Queneau, Négociant. .	150
Esnault du Fresne, Négociant.	1200
Hervé, Bourgeois. . . .	200
Grille, fils aîné.	300
Testu l'aîné.	600
Roussel de la Guéranderie.	600
Michel Coullion.	300
	106295 l.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
Ci-contre. . . . . ,	1062951.
Léchalas, Notaire, une fourniture de seigle. . . .	
Des Mazieres, juge à la monnoie.	600
Pannetier.	200
De Rosseau.	2000
Le chevalier d'Armaillé. .	500
Le Commandeur de Meaussé.	1500
Fossier de l'Epinai. . . .	300
Mesdemoiselles de Soucelles.	1000
Dupui de Cumont. . . .	1000
De Beauvoys, conseiller à l'élection.	125
Mme. Blondel, veuve Deris.	125
Mme. de Milon.	600
Mme. la marquise de la Barre.	500
Le chevalier de Cheverne. .	500
Mmes. les comtesses d'Andigné et de Princé.	2000
Le chevalier de la Brissolliere.	300
Maireau.	72
Méchain.	125
De la Cassinerie.	500
Restault.	100
	1183421.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
De l'autre part.	118342 l.
Gautret, proc. au présidial.	500
La compagnie des eaux et forêts.	300
Pavie, Imprimeur du Comité.	300
Prunair, Prote de l'Imprimerie de M. Pavie. . . .	24
Mabille, Négociant. . .	1500
Pays Duvau.	2550
Le comte de Ruillé, trois fournitures de froment et une de seigle.	
Mesnard, chevalier de Saint Louis.	125
Bodard, procureur du Roi.	500
De la Chaise de Martigny.	250
De Gibot.	6000
De Bellefonds.	250
Richeu du Clys.	125
Saulaye.	52 10
De Collasseau de Montplacé.	300
De la Marsaulaye. . . .	300
Huard, notaire.	500
	131918 l. 10 s.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
Ci-contre	1319181. 10 s.
Bodinier.	300
Prévost et Durocher. . . .	1200
Le Royer.	300
Papiau de la Verrie.	1200
Filoche.	240
Mme. de Gohin.	300
Le Page de Varancé. . . .	300
J. H. Trotouin.	500
Mme. Renaud.	300
De Montreuil, pere et fils, et Ayrault de Sainthenis, pere.	1000
Benoist, avocat, pour lui et ses associés à la carriere de la Paperie.	12000
De la Maurouziere.	600
Le chev. de la Maurouziere. . . .	500
Ayrault de Chauvon.	300
La communauté des tanneurs, corroyeurs, chamoiseurs, etc.	750
De Rillé.	300
Mlles. de la Marsaulaye. . .	96
Mme. le Chat.	100
Mme. de la Villautreys. . .	500
	1527041. 10 s.

ACTIONNAIRES.

MM.	Sommes.
De l'autre part.	1527041. 10f.
De Juvigné.	500
D'Armaillé.	500
Maugars de la Verrie. . .	2000
D'Andigné de Maineuf. . .	500
Cloquet, pere.	300
De Charnacé.	600
Mme. Mandron.	120
Denis, receveur-général. . .	600
L'Evêque d'Angers.	2400
Bedane-Beauvais.	300
Mme Voisin, veuve Coeffé. .	96
Belland, direct. des domaines.	250
Le duc de Brissac.	6960
Mme. de Soucelles.	600
Maslin, freres et sœur, négoc.	300
Mme. Deleshenault.	250
Madame Buret.	96
Moron, seize septiers de froment.	
Mlle. Courballay et le sieur Courballay-Touchaleaume, ont promis de souscrire.	
TOTAL.	1690761. 10f.

MM. les actionnaires sont invités à l'assemblée générale qui se tiendra jeudi 17 du présent mois, à l'hôtel-de-ville, 2 heures après midi.

DUVAU, président.

PIOLAINE, secrétaire.

A ANGERS,
De l'Imprimerie de PAVIE, Imprimeur du COMITÉ, rue S. Laud.

1789.

732

Mrs de la Compagnie de
Eaux et forêts